

# RAPPORT ANNUEL

Exercice au 29 décembre 2017



## OFI FLEXIBLE GLOBAL MULTI ASSET

FCP

### **Commercialisateur**

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### **Société de Gestion**

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### **Dépositaire et Conservateur**

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

### **Gestion administrative et comptable :**

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

## Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels  
au 29 décembre 2017

Rapport du Commissaire  
aux Comptes

## ORIENTATION DE GESTION

### Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à quatre ans, son indicateur de référence composé de 50% de l'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) et de 50% de l'indice Bloomberg Barclays G4 Global Treasury – EUR/GBP/USD/JPY only Total Return Index Hedged EUR (notionnel échu et coupons réinvestis) avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 10% par an.

### Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 50% de l'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) + 50% de l'indice Bloomberg Barclays G4 Global Treasury – EUR/GBP/USD/JPY only Total Return Index Hedged EUR (notionnel échu et coupons réinvestis). Leur définition exacte est disponible dans le prospectus complet.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

### Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des titres de capital, titres de créance (souverain, entreprises, investment grade, high yield - à caractère spéculatif) et des instruments monétaires ayant trait à toutes zones géographiques (y compris pays émergents) et libellés en toutes devises.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue directement et indirectement en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

- **Actions** : de 20% à 80% de l'actif net
- **Obligations** : de 0% à 80% de l'actif net
- **Instruments monétaires** : de 0% à 80% de l'actif net
- **Matières premières (hors agricole)** : de 0% à 20% de l'actif net.

Aucune contrainte sectorielle et/ou géographique, sauf sur les pays émergents qui pourront être utilisés dans une fourchette allant de 0% à 20% de l'actif net. Les actions peuvent être de toutes capitalisations.

Le gérant pourra investir sur des actifs libellés en devises, mais également prendre des positions sur devises dans le cadre de la réalisation de l'objectif de gestion. De par son univers d'investissement, la gestion pourra directement ou indirectement (au travers des OPC sélectionnés et instruments dérivés) investir sur des actifs en devises. Si la vocation du Fonds n'est pas de s'exposer structurellement au risque de change, il pourra néanmoins, dans le cadre de la réalisation de l'objectif de gestion, être exposé entre 0% et 50% de son actif net au risque de changes, de quelques jours à plusieurs mois, en fonction des contextes macro-économiques.

Le gérant limitera également ses investissements via des OPC, des titres vifs et des instruments dérivés, sur les stratégies alternatives à 20% de l'actif net. (Event Driven/ Situations Spéciales ; Relative Value/Valeur relative ; Global Macro/ Stratégies macro-économiques/opportunistes - Credit arbitrage/Arbitrage crédit ; Long/Short Equity /Stratégie actions long/short ; Multistratégies ...).

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur une approche qualitative (scenarios d'évolution des marchés et de leur degré de probabilité à partir de prévisions macro-économiques) et sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Cette allocation quantitative a pour but de fournir une définition de l'allocation d'actifs optimale entre les différentes classes d'actifs en fonction des scénarios sus-définis, des volatilités et des corrélations de chaque classe d'actifs, ainsi que d'autres facteurs de risques dont la liste peut évoluer au cours du temps. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures mais uniquement notamment sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs. Cette allocation stratégique devra se faire dans le respect de l'objectif de maintenir une volatilité du Fonds en deçà de 10% par an et une sensibilité aux risque de taux d'intérêt comprise entre -2 et +6.

En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique. L'ajustement qui en résulte peut se faire par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers. Cet ajustement permet également au gérant de poursuivre l'objectif de maintien de la volatilité du portefeuille en deçà de 10%.

Sur cette base, le gérant procède à la sélection des titres et OPC et/ou des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein de l'univers d'investissement. Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire.

La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré). Il peut donc recourir aux dérivés actions, de change, de taux, de crédit et de matières premières.

Sur ces marchés, le Fonds peut intervenir tant en couverture qu'en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps et total return swap (y compris CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS) et Change à terme.

### **Profil des risques**

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

#### Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

#### Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

#### Risque actions

L'OPCVM peut être investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

#### Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des variations du niveau des taux d'intérêt.

#### Risque de change

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

#### Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

#### Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit résulte du fait que dans le cas d'une dégradation des émetteurs publics ou privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM serait alors affectée par cette baisse.

#### Risque de modèle

Le processus de gestion de l'OPCVM repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaire servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

#### Risque de volatilité

La hausse ou la baisse de la volatilité peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM est exposé à ce risque, notamment par le biais des produits dérivés actions.

#### Risque lié à l'exposition du Fonds aux matières premières

L'exposition aux matières premières est faite indirectement par le biais d'instruments financiers reflétant les évolutions de cette classe d'actifs en investissant dans des instruments financiers à terme sur indices de contrats à terme de matières premières (hors agricole) éligibles c'est-à-dire constitués de différentes matières premières. L'évolution du prix des matières premières est fortement liée à leur niveau de production courant et à venir voire au niveau des réserves naturelles estimées. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande de la matière première considérée, autrement dit modifier la rareté attendue de cette dernière sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières (hors agricole) pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. En conséquence, les expositions prises peuvent s'avérer défavorables si les prévisions du gérant s'avèrent erronées ou si la conjoncture, notamment géopolitique, devient défavorable aux matières premières et pourront impacter négativement la valeur liquidative du Fonds.

#### Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

### **METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC**

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 300%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

### **INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR**

<b>OFI FLEXIBLE GLOBAL MULTI ASSET</b>	<b>VaR 5d 95% sur 2017</b>
Moyenne	1,73%
Maximum	2,33%
Minimum	1,40%

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 1<sup>er</sup> février 2017, la valeur du nominal (valeur liquidative) a été divisée par 10.

Puis, à partir du 09 mars 2017, refonte du FCP :

- changement de politique d'investissement ;
- changement d'objectif de gestion et de profil de risque ;
- changement de dénomination : OFI Convictions est devenu OFI Flexible Global Multi Asset ;
- les parts sont renommées parts R ;
- changement d'indicateur de référence au profit de l'indice composite suivant : 50% de l'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) + 50% de l'indice Bloomberg Barclays G4 Global Treasury – EUR/GBP/USD/JPY only Total Return Index Hedged EUR (notionnel échu et coupons réinvestis) ;
- modification des frais de gestion ;
- suppression de la commission de surperformance et de la commission de mouvement acquise à la Société de Gestion ;
- passage en VAR Absolue ;
- mise en place d'une délégation de gestion financière totale au profit d'OFI ASSET MANAGEMENT et modification de la durée de placement recommandée désormais supérieure ou égale à 4 ans.

Par ailleurs, dans le cadre du plan stratégique OFI 2020, les organes de Direction d'OFI ASSET MANAGEMENT et d'OFI GESTION PRIVEE ont procédé le 31 mai 2017 à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) d'OFI GESTION PRIVEE à OFI ASSET MANAGEMENT dans un objectif de rationalisation des entités du Groupe.

En conséquence, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, OFI ASSET MANAGEMENT est devenue la Société de Gestion des OPCVM anciennement gérés par OFI GESTION PRIVEE. Cette opération intra-groupe n'a aucun impact sur l'objectif de gestion, la politique d'investissement, le profil de rendement risque ou les frais applicables aux OPC, qui restent inchangés. L'équipe de gestion demeure inchangée.

Enfin, le 07 décembre 2017, la classification Diversifiée étant supprimée au 31 décembre 2017, cette dernière n'apparaît plus dans le prospectus. Aucune modification quant à la stratégie et les règles de gestion du Fonds.

## CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2018, création de la part RF.

Puis, à compter du 12 janvier 2018, création de la part N.

## PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés.
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »).
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre.
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un Fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le Fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres ;
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe à l'adresse <http://www.ofi-am.fr/inout/animations/espaceMIF.php> toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF. Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF.

## EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote fait l'objet d'un rapport disponible sur le site Internet de la société à l'adresse : <https://www.ofi-am.fr/vote-et-engagement>

## CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet <https://www.ofi-am.fr/isr>

## INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

### 1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires et des membres du Directoire de la Société. Il n'intègre pas de représentant du personnel, la Société n'étant pas elle-même soumise à une telle obligation réglementaire ou statutaire.

Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants d'OPCVM, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

**Personnel concerné par la politique de rémunération** : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des Fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

**Appréciation de la performance et des risques** : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque Fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

**Enveloppe de rémunération variable** : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

**Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération** :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 100k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties OPCVM, (GFIA et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global. Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

## 2) Eléments quantitatifs

### Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2016, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par l'ancienne Société de Gestion OFI GESTION PRIVEE à l'ensemble de son personnel (soit **10 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2016) s'est élevé à **1 011 270 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI GESTION PRIVEE sur l'exercice : **871 270 euros, soit 86.16%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI GESTION PRIVEE sur l'exercice : **140 000 euros, soit 13.84%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, **435 073 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **2 personnes** au 31 décembre 2016), **378 718 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des Fonds gérés (soit **4 personnes** au 31 décembre 2016).

## COMMENTAIRES DE GESTION

### Contexte économique et financier exercice 2017

#### Economie

Sur le plan économique, la période a été marquée par une amélioration progressive de la conjoncture mondiale, et ce dans toutes les grandes zones.

Pourtant, le contexte politique a été très dense. Les investisseurs, qui avaient été surpris par le vote en faveur du Brexit, l'ont été une seconde fois avec l'élection inattendue de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Mais, à chaque fois, les marchés ont retenu que cela pouvait favoriser un scénario de reflation par une logique de relance budgétaire.

Ces doutes politiques ont finalement été totalement dissipés au printemps 2017, avec l'élection d'Emmanuel Macron en France.

Au final, les perspectives de croissance ont été révisées à la hausse. Le rythme a accéléré et le FMI s'attend ainsi à une croissance de près de 3,5% en 2017 et 2018. Cet exercice s'est caractérisé également par une grande synchronisation au plan mondial, il n'y a en effet pratiquement plus de pays en récession.

Aux États-Unis, la croissance a dépassé, dans un premier temps, le rythme de 3% avant de refluer en milieu d'année et d'accélérer à nouveau en fin de période, stimulée par le programme de baisse des impôts pour les entreprises et les ménages qui a été décidé en fin d'année. Au final, la croissance US de 2017 devrait dépasser 2% en fin de période.

La zone euro n'a pas été impactée par le Brexit et, au contraire, a surpris par son dynamisme avec des indicateurs avancés au plus haut depuis plusieurs années dans pratiquement tous les pays en fin d'année 2017. La croissance de la zone a ainsi dépassé le rythme de 2%, ce qui est considéré comme son rythme potentiel. Certains pays commencent à toucher les dividendes des réformes prises, comme l'Espagne qui tourne à plus de 3%.

Le Royaume Uni a, tout d'abord bénéficié de la baisse de la livre, avant de donner des signes de ralentissement sérieux en fin de période face à l'incertitude totale sur le scénario de Brexit. La croissance devrait toutefois se stabiliser autour de 1.5%.

Dans le reste du monde, les pays émergents se sont dans l'ensemble rétablis et les flux d'investissement sont largement revenus sur ces marchés. La Chine avait suscité le doute en 2015, avec une forte baisse du Yuan et des inquiétudes sur la bulle immobilière et de crédit. Finalement, sa croissance a été supérieure à la cible de 6,5% donnée par le gouvernement.

Parallèlement le Brésil et la Russie sont progressivement sortis de récession.

#### Taux d'intérêt

Dans ces conditions, les Banques Centrales ont maintenu des politiques accommodantes, mais ont commencé à préparer les marchés à l'imminence d'une stratégie de sortie. C'est la raison pour laquelle, les taux ont monté sur la période, mais dans des proportions limitées.

Le 10 ans allemand est passé d'un rendement négatif de -0.11% à 0.45% en fin de période. De même, le TNotes 10 ans US est passé de 1.59% à 2.40%. Ces tensions ont toutefois été limitées car les investisseurs étaient déjà dans l'ensemble positionnés pour une hausse des taux et par ailleurs, des programmes d'achats en zone euro ont asséché les marchés.

Les spreads périphériques se sont détendus au vu du contexte plus favorable. Les spreads « corporates » sont restés serrés et stables sur la période. Les obligations High Yield ont également nettement progressé, de 7.5% aux États-Unis et de 6.2% en Europe, portant les rendements à des niveaux de faiblesse inégalés pour cette classe d'actifs (2.2% sur le Gisement européen).

Les obligations émergentes ont été également recherchées avec, au final, des performances de 15.21% en monnaies locales et de 10.26% en devises fortes.

Les taux monétaires n'ont pas été modifiés en zone euro si bien que l'Eonia est resté en territoire négatif : sa performance sur l'exercice est de -0.36%. Aux États-Unis, la FED a également été très prudente dans sa stratégie de relèvement des taux directeurs : la cible pour les Fed Funds s'établit à 1,25/1.50% après trois relèvements de 25 points de base (bp).

Les obligations convertibles ont obtenu de belles performances, en liaison avec la performance des actions : 10% pour l'indice Monde (en dollars), +3.5% en Europe et +7% en Eurozone sur les meilleurs indices.

**Sur les devises**, le dollar a reculé contre la grande majorité des devises, notamment de 12% vis-à-vis de l'euro. Dans l'ensemble, les monnaies émergentes ont également progressé contre le dollar, mais dans des proportions beaucoup plus limitées qu'au cours des mois précédents : par exemple, le réal brésilien s'est stabilisé contre le dollar après avoir gagné plus de 25% depuis ses points bas de début 2016. Le peso mexicain a suivi le même chemin avec une progression de 5% sur l'exercice. Notons la stabilité du RMB, la devise chinoise, contre le dollar durant la période. En Europe, la baisse de la livre s'est atténuée et ne perd que 4.5% contre l'euro sur la période.

**Les marchés actions** ont bénéficié de l'amélioration économique et de la baisse de la prime de risque politique.

En effet, les résultats des entreprises ainsi que les perspectives données par leurs dirigeants ont encouragé les investisseurs. Pour la première fois depuis quelques années, les analystes ont donc révisé à la hausse leurs estimations.

De ce fait, les performances des marchés actions sont très bonnes sur la période : +9% pour l'indice des actions internationales (en euros), +22% à Wall Street (en dollars) où tous les grands indices ont battu des records historiques : +12.5% pour les actions de la zone euro, +13% pour le CAC 40, +21% pour les actions émergentes (en euros).

Le style croissance a continué à surperformer notamment grâce aux valeurs technologiques aux États Unis. A noter également la performance des actions chinoises, cotées localement, qui progressent également de près de 25% en devises locales. Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche sur la période une hausse de près de 13% (en dollars) et le pétrole est resté stable, à près de 60 dollars sur le WTI en début comme en fin de période.

## Gestion

Au début de l'année, les marchés financiers mondiaux poursuivaient leurs fortes hausses dans le sillage de la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles aux Etats-Unis. La signature d'une multitude de décret par M. Trump dès les premiers jours qui suivirent son investiture confortait les investisseurs dans sa volonté d'agir vite conformément à ses promesses de campagne. Toutefois, les attaques et les menaces, à l'attention entre autres du Mexique ou du secteur automobile, commençaient à inquiéter les milieux d'affaires. Les statistiques d'activité, de consommation des ménages et de créations d'emploi aux Etats-Unis pointaient tous vers une accélération de la croissance à venir. Cette bonne santé de l'économie américaine se répercutait progressivement sur les salaires et les indices des prix amenant la Fed à afficher sa confiance dans son calendrier de trois hausses des taux en 2017. En Europe, le contexte politique tendu (élections présidentielles en France...), amenait le 10 ans français à s'écarter de plus en plus de son homologue allemand. Par ailleurs, une nouvelle inquiétude émergeait et concernait le pétrole : les opérateurs de marché craignaient que la réduction de la production mise en œuvre lors des accords de Doha en 2016 par l'OPEP et ses alliés ne suffisaient pas à réduire l'excédent d'offre sur le marché mondial. Dans ces conditions, les Banques Centrales maintenaient des politiques accommodantes, mais commençaient à préparer les marchés à l'imminence d'une stratégie de sortie. C'est la raison pour laquelle, les taux ont monté sur la période, mais dans des proportions limitées. Mario Draghi, le gouverneur de la Banque Centrale Européenne affirmait le retour de la croissance en Europe et le remplacement des forces déflationnistes par les forces reflationnistes. La conséquence était une hausse ininterrompue de l'euro qui pénalisait les indices de la zone euro malgré un environnement macroéconomique toujours porteur. Au cours de l'été, l'annonce de nouvelles sanctions contre la Corée du Nord de la part du Conseil de Sécurité de l'ONU et les déclarations du ministère de la Défense japonais sur l'entrée dans une « nouvelle phase de la menace nord-coréenne » avaient mis le feu aux poudres. Par la suite, Donald Trump renchérissait en promettant « le feu et la fureur » à la Corée du Nord, si cette dernière poursuivait ses menaces contre les Etats-Unis. Dans ce contexte et durant cette période estivale, le S&P 500 connaissait sa seconde plus forte baisse journalière depuis le début de l'année, le VIX enregistrant sa plus forte hausse, son plus haut depuis le 8 novembre 2016, l'or rebondissait et les rendements sur le 10 ans US baissaient. A la fin de l'année, la Banque Centrale Européenne prolongeait son programme de rachats d'actifs jusqu'au mois de septembre 2018 et abaissait son montant mensuel de 60 à 30 Mds euros mensuels de rachats d'actifs. Elle indiquait également être prête à augmenter ou prolonger ses achats si les perspectives devenaient moins favorables. En revanche, la crise politique en Catalogne générait un regain de volatilité avec une sous performance des bourses européennes. En Allemagne, les discussions sur la formation d'une coalition s'étaient soldées par un échec. Avec le Parti social-démocrate (SPD), qui refusait toujours de faire partie d'un futur gouvernement, Angela Merkel n'avait qu'une possibilité en début de semaine : organiser de nouvelles élections en 2018. L'Union Européenne et le Royaume-Uni annonçait un accord sur les termes du Brexit. Le montant de la facture sera de 40-50 Mds euros et l'Irlande gardera un accès au marché commun. Les indices US étaient quant à eux portés par les espoirs de l'adoption de la réforme fiscale d'ici la fin de l'année. Enfin, en Asie, le Nikkei atteignait un plus haut historique depuis 1996 et enregistrait sa plus longue série de hausse consécutive depuis 1961, soutenu par la réélection du parti LDP de Shinzo Abe et des bons chiffres du commerce extérieurs chinois. En Chine, le 19ième congrès du parti communiste durant lequel Xi Jinping a été reconduit pour cinq ans comme l'essentiel de la direction du parti, indiquait que l'économie chinoise n'allait pas fermer ses portes au monde mais au contraire s'ouvrir encore davantage.

Le 09 mars 2017, le Fonds a changé de politique d'investissement, d'objectif de gestion et de profil de risque. Son nouvel indice de référence est désormais l'indice composite suivant : 50% de l'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index (dividendes net réinvestis) + 50% de l'indice Bloomberg Barclays Global Treasury- EUR/GBP/USD/JPY only Total Return Index Hedged EUR. Le Fonds pourra investir entre plusieurs classes d'actifs (Actions, taux, High Yield, Commodities et monétaires) sur la base d'une allocation stratégique, basée sur une approche fondamentale et quantitative (modèle quantitatif).

Sur l'exercice, le Fonds affiche une performance de 7.5% contre +6.63% pour son indice de référence.

Au 29 décembre 2017, le nombre de parts du Fonds s'élevait à 68 705.5826.

La valeur liquidative d'OFI Flexible Global Multi Asset s'élevait à 144.88 euros au 29 décembre 2017 contre une valeur de 1 347.72 le 30 décembre 2016 et 138.03 euros le 09 mars 2017, date du changement de la politique d'investissement.

Au 29 décembre 2017, l'actif net du Fonds s'élevait à 9 954 349.78 euros.

Le 09 mars 2017, le Fonds a changé de politique d'investissement.

Sur la période du 30/12/2016 au 09/03/2017, OFI Convictions a réalisé une performance de 2.42%.

Sur cette période, le Fonds a eu une allocation dynamique avec une exposition moyenne aux actions de 70%.

L'exposition aux marchés actions et l'absence aux marchés de taux ont été les principaux moteurs de performance.

A compter du 09 mars 2017, le Fonds a changé de dénomination au profit d'OFI Flexible Global Multi Asset.

Ce changement a entraîné un changement de politique d'investissement.

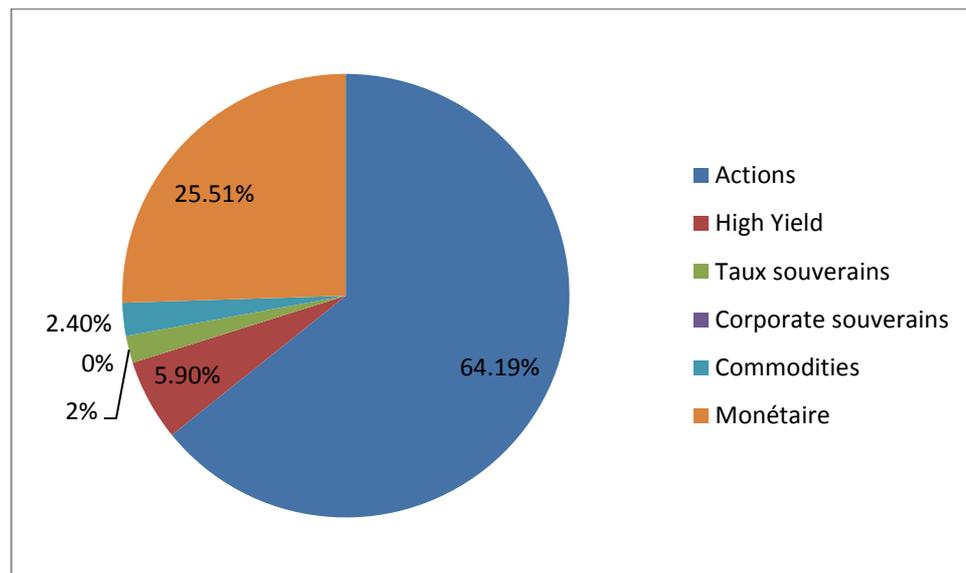
Sur la période du 09/03/2017 au 29/12/2017, OFI Flexible Global Multi Asset a réalisé une performance de 4.96%, contre une performance de 6.30% pour son indice de référence.

Au cours de cette période, le marché actions a progressé de 11.4615%, l'exposition sur ce marché a évolué entre 59.09% et 73.97%, soit une pondération qui est restée au-dessus de celle de l'indice de référence. L'allocation actions a ainsi contribué positivement à la performance.

Les indices obligataires s'inscrivent en hausse de 1.2904% pour les emprunts d'Etats. L'allocation a été négative sur le compartiment obligataire; la forte sous-pondération sur cette classe d'actifs a pénalisé la performance. Enfin, les commodities ont contribué positivement avec notamment l'or qui a augmenté de 8.45% en dollar.

Nous avons utilisé les marchés à terme et conditionnels.

A fin décembre 2017, la répartition des actifs est la suivante :



Les principaux mouvements intervenus sur l'exercice ont été les suivants :

#### Les principaux achats

09/03/2017	<b>Achat</b>	Ofi Precious Metals	opc	renforcement métaux précieux
28/03/2017	<b>Achat</b>	Zadig European Equities	OPC	renforcement actions grande Europe
29/03/2017	<b>Achat</b>	Ossiam Shiller Barclays	ETF	Renforcement valeurs value US
04/04/2017	<b>Achat</b>	Ofi Invest Brica	OPC	renforcement actions pays émergents
04/04/2017	<b>Achat</b>	Ofi Precious Metals	OPC	renforcement métaux précieux
04/04/2017	<b>Achat</b>	Ossiam Shiller Barclays	ETF	poursuite renforcement actions value US
06/04/2017	<b>Achat</b>	Zadig European Equities	OPC	renforcement actions grande Europe
10/04/2017	<b>Achat</b>	Lyxor ETF MSCI Europe	ETF	renforcement actions européennes sur critères de valo
10/04/2017	<b>Achat</b>	Source ETF S&P 500	ETF	renforcement des actions US
13/04/2017	<b>Achat</b>	Ossiam Shiller Barclays	ETF	renforcement des actions US
20/04/2017	<b>Achat</b>	Lyxor ETF MSCI Europe	ETF	renforcement des actions europe
21/04/2017	<b>Achat</b>	Source ETF S&P 500	ETF	renforcement des actions US
21/04/2017	<b>Achat</b>	Ossiam Shiller Barclays	ETF	renforcement des actions US
27/04/2017	<b>Achat</b>	Sycomore L/S Market Neutral	OPC	renforcement compartiment performance absolu arbitrage Monétaire
27/04/2017	<b>Achat</b>	BDL Rempart	OPC	renforcement du compartiment L/S performance
27/04/2017	<b>Achat</b>	Ofi Euro HY	OPC	renforcement HY Europe
12/06/2017	<b>Achat</b>	Ofi Euro HY	OPC	renforcement HY Europe
19/09/2017	<b>Achat</b>	DNCA MIURI	OPC	renforcement long short arbitrage Monétaire
19/12/2017	<b>Achat</b>	BTP Trésorerie	OPC	renforcement trésorerie sur fonds sélectionné par équipe sélection OFI

## Les principales ventes

26/04/2017	<b>Vente</b>	Pictet Global Emerging Debt	allègement des dettes pays émergents
27/04/2017	<b>Vente</b>	Ossiam Shiller Barclays	allègement de la poche actions US
27/04/2017	<b>Vente</b>	Ishare USD HY Corp	allègement poche HY US
18/05/2017	<b>Vente</b>	Ofi Invest Brica	allègement pays émergents
18/05/2017	<b>Vente</b>	Amundi ETF Topix	allègement des actions japonaises
18/05/2017	<b>Vente</b>	Ishare USD HY Corp	allègement HY US
18/05/2017	<b>Vente</b>	Source ETF S&P 500	allègement actions US
07/07/2017	<b>vente</b>	Ofi HY Euro	allègement HY europe
11/07/2017	<b>Vente</b>	Ishare USD HY Corp	allègement HY USD
09/08/2017	<b>Vente</b>	Lyxor ETF MSCI Europe	allègement actions europe
09/11/2017	<b>Vente</b>	Pimco Short term HY	allègement de la poche HY US

## INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

### 1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Au 29/12/2017, nous ne détenons aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

### 2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 29/12/2017

Taux : Pas de position au 29/12/2017

Crédit : Pas de position au 29/12/2017

Actions – CFD : Pas de position au 29/12/2017

Commodities : Pas de position au 29/12/2017

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 29 décembre 2017, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Bilan au 29 décembre 2017 (en euros)

### BILAN ACTIF

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>9 000 062,29</b>	<b>8 268 958,27</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	<b>5 525 685,19</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	5 525 685,19
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	<b>104 363,63</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	104 363,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>8 948 902,32</b>	<b>2 638 909,45</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 948 902,32	2 638 909,45
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>51 159,97</b>	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	51 159,97	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>198 764,40</b>	<b>4 228,69</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	198 764,40	4 228,69
<b>Comptes financiers</b>	<b>859 141,17</b>	<b>3 172,39</b>
Liquidités	859 141,17	3 172,39
<b>Total de l'actif</b>	<b>10 057 967,86</b>	<b>8 276 359,35</b>

## Bilan au 29 décembre 2017 (en euros)

### BILAN PASSIF

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	6 890 909,26	7 778 097,30
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	600 419,01	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 523 007,45	459 976,23
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-59 985,94	-1 871,92
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>9 954 349,78</b>	<b>8 236 201,61</b>
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	<b>51 159,97</b>	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>51 159,97</b>	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	51 159,97	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>52 458,11</b>	<b>39 775,24</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	52 458,11	39 775,24
<b>Comptes financiers</b>	-	<b>382,50</b>
Concours bancaires courants	-	382,50
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>10 057 967,86</b>	<b>8 276 359,35</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>	<b>1 759 837,19</b>	-
CHANGE	1 759 837,19	-
ACHAT - FUTURE - EUR/USD	1 759 837,19	-
<b>Engagements de gré à gré</b>	-	-
<b>Autres engagements</b>	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>	<b>3 665 617,71</b>	-
ACTIONS	3 459 010,65	-
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	209 580,00	-
ACHAT - FUTURE - FTSE 100 INDEX	172 094,86	-
ACHAT - FUTURE - NIKKEI 225	420 547,48	-
ACHAT - FUTURE - S&P 500 E-MINI	2 339 940,04	-
ACHAT - FUTURE - SWISS MKT INDEX	316 848,27	-
TAUX	206 607,06	-
ACHAT - FUTURE - US 10 YR NOTE	206 607,06	-
<b>Engagements de gré à gré</b>	-	-
<b>Autres engagements</b>	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 683,93	5,11
Produits sur actions et valeurs assimilées	53 939,07	102 314,03
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 972,47	6 475,00
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>58 595,47</b>	<b>108 794,14</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	304,75	57,07
Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>304,75</b>	<b>57,07</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>58 290,72</b>	<b>108 737,07</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	119 169,09	110 042,10
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-60 878,37</b>	<b>-1 305,03</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	892,43	-566,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-59 985,94</b>	<b>-1 871,92</b>

# ANNEXE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée pour chaque jour de bourse de Paris ouvré, non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

### Instruments financiers

#### Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

#### Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

#### Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

#### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

### Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

#### Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

#### Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

### Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

## Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

## Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

## Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

## Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation

## Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

## Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,50 % TTC ; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres

## Les frais indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont les commissions et frais de gestion ne dépasseront pas 2,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPC sur lesquels l'OPC investit lui seront reversées.

## Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

## Affectation des sommes distribuables

### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>8 236 201,61</b>	<b>8 279 954,72</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 675 948,20	273 503,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 634 150,03	-611 047,05
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 129 416,03	507 977,99
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-180 222,36	-104 332,83
Plus-values réalisées sur contrats financiers	649 495,88	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-59 298,01	-
Frais de transaction	-28 637,90	-26 229,65
Différences de change	-346 298,10	78 546,89
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 469 781,10	-160 867,18
Différence d'estimation exercice N	349 650,72	
Différence d'estimation exercice N - 1	1 819 431,82	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	42 413,71	-
Différence d'estimation exercice N	42 413,71	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-60 878,37	-1 305,03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	140,22 <sup>(1)</sup>	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>9 954 349,78</b>	<b>8 236 201,61</b>

(1) Soulte fusion

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	206 607,06	2,08
Actions	3 459 010,65	34,75
Crédit	-	-
Autres	1 759 837,19	17,68

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	859 141,17	8,63
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	206 607,06	2,08	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	859 141,17	8,63	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	206 607,06	2,08

## Répartition par devise

	USD	%	GBP	%	JPY	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	1 436 242,54	14,43	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	103 443,54	1,04	7 347,49	0,07	14 637,38	0,15	-	-
Comptes financiers	421 635,33	4,24	72 510,07	0,73	69 370,59	0,70	119 399,55	1,20

## Répartition par devise (suite)

	USD	%	GBP	%	JPY	%	Autres	%
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	41 638,91	0,42	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	1 759 837,19	17,68	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	2 546 547,10	25,58	172 094,86	1,73	420 547,48	4,22	316 848,27	3,18

## Débiteurs et créditeurs divers

	29/12/2017
<b>Créances</b>	
Provision pour rétrocession des frais de gestion à recevoir	390,46
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	155 364,45
Achat devises à règlement différé	41 849,41
Souscriptions à recevoir	1 160,08
<b>Total créances</b>	<b>198 764,40</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-10 516,87
Provision pour frais de gestion variables à payer	-35,14
Provision commission de mouvement	-267,19
Vente devises à règlement différé	-41 638,91
<b>Total dettes</b>	<b>-52 458,11</b>
<b>Total</b>	<b>146 306,29</b>

## Souscriptions rachats

Parts émises	33 567,1872 <sup>(2)</sup>
Parts rachetées	25 973,5296 <sup>(3)</sup>

(2) Les parts émises avant le 1er février 2017 ont été multipliés par 10.

(3) Les parts rachetées avant le 1er février 2017 ont été multipliés par 10.

## Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Commission de performance (frais variables)	35,14
Rétrocession de frais de gestion	536,03

## Engagements reçus et donnés

<b>Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital</b>
Néant
<b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b>
Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
Néant				
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>				
<b>Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b>				
Néant				
<b>Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b>				
Néant				
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FR0010596783	OFI EURO HIGH YIELD IC	3 000,00	104,14	312 420,00
LU1209227690	OFI FUND EURO LARGE CAP I-C EUR	31,44	10 507,57	330 358,00
LU0286062228	OFI INVEST BRICA I EUR	5 715,92	83,37	476 536,25
FR0011170786	OFI PRECIOUS METALS I	4,331	33 309,37	144 259,55
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	293,0741	4 374,91	1 282 172,81
FR0011381227	OFI RS MONETAIRE	17,8082	100 898,58	1 796 822,09
LU0754678422	SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	11,40	22 106,80	252 017,52
	<i>Sous-total</i>			4 594 586,22

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
--	------	---------------	------------------	------------------------	-------------------------

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (suite)

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-59 985,94	-1 871,92
<b>Total</b>	<b>-59 985,94</b>	<b>-1 871,92</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-59 985,94	-1 871,92
<b>Total</b>	<b>-59 985,94</b>	<b>-1 871,92</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	600 419,01	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 523 007,45	459 976,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>3 123 426,46</b>	<b>459 976,23</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 123 426,46	459 976,23
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>3 123 426,46</b>	<b>459 976,23</b>

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	68 705,5826	6 111,1925
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Actif net</b>					
en EUR	9 954 349,78	8 236 201,61	8 279 954,72	7 617 172,26	7 824 755,21
<b>Nombre de titres</b>					
Parts	68 705,5826 <sup>(4)</sup>	6 111,1925	6 381,2941	6 419,4000	7 275,1500
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
en EUR	144,88 <sup>(5)</sup>	1 347,72	1 297,53	1 186,58	1 075,54
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
en EUR	-0,87	-0,30	65,81	75,66	69,66 <sup>(6)</sup>

(4) Le nombre de parts a été multiplié par 10 le 1er février 2017.

(5) La valeur liquidative a été divisée par 10 le 1er février 2017.

(6) La capitalisation unitaire à partir de 31/12/2013 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

## Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			-	-
Négoциés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>8 948 902,32</b>	<b>89,90</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 948 902,32	89,90
AMUNDI ETF JAPAN TOPIX EUR HEDGED DAILY UCITS ETF	EUR	1 250,00	295 637,50	2,97
BDL REMPART EUROPE I	EUR	3 000,00	352 230,00	3,54
BTP TRESORERIE	EUR	83,00	899 720,83	9,04
DNCA INVEST SICAV MIURI SHS I CAPITALISATION	EUR	3 000,00	389 520,00	3,91
ISHARES MSCI AUSTRALIA ETF USD	USD	2 550,00	76 226,06	0,77
LYXOR MSCI EUROPE UCITS ETF FCP	EUR	3 493,00	450 981,23	4,53
MUZINICH FUNDS - MUZINICH A MERICAYIELD FUND SICAV	USD	2 048,00	199 086,48	2,00
OFI EURO HIGH YIELD IC	EUR	3 000,00	312 420,00	3,14
OFI FUND EURO LARGE CAP I-C EUR	EUR	31,44	330 358,00	3,32
OFI INVEST BRICA I EUR	EUR	5 715,92	476 536,25	4,79
OFI PRECIOUS METALS I	EUR	4,3309	144 259,55	1,45
OFI RS LIQUIDITES	EUR	293,0741	1 282 172,81	12,88
OFI RS MONETAIRE	EUR	17,8082	1 796 822,09	18,05
OSSIAM LUX SICAV-OSSIAM SHILLER BARCLAYS CAPE US SECTOR ETF	USD	1 583,00	825 221,80	8,29
PIMCO FIXED INCOME SOURCE ETFS PLC-PIMCO SHORT-TERM HIGH Y	USD	805,00	75 974,89	0,76
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	EUR	11,40	252 017,52	2,53
SOURCE S&P 500 CL A	USD	657,00	259 733,31	2,61
SYCOMORE L/S CONSERVATIVE I	EUR	4 900,00	529 984,00	5,32
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-

## Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge CHF	CHF	-1 960,00	-1 675,00	-0,02
Appel marge EUR	EUR	4 230,00	4 230,00	0,04
Appel marge GBP	GBP	-4 730,00	-5 328,68	-0,05
Appel marge JPY	JPY	-57 000,00	-421,38	0,00
Appel marge USD	USD	-47 093,76	-39 218,65	-0,39
EURO FX 0318	USD	14,00	30 458,86	0,31
EURO STOXX 50 0318	EUR	6,00	-4 230,00	-0,04
FTSE 100 INDEX 0318	GBP	2,00	5 328,68	0,05
NIKKEI 225 0318	JPY	5,00	421,38	0,00
S&P 500 EMINI 0318	USD	21,00	9 046,05	0,09
SWISS MKT INDEX 0318	CHF	4,00	1 675,00	0,02
US 10 YR NO 0318	USD	2,00	-286,26	0,00
Autres opérations			-	-
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			<b>198 764,40</b>	<b>2,00</b>
<b>Dettes</b>			<b>-52 458,11</b>	<b>-0,53</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>859 141,17</b>	<b>8,63</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>9 954 349,78</b>	<b>100,00</b>



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2017

OFI FLEXIBLE GLOBAL MULTI ASSET  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
OFI ASSET MANAGEMENT  
22, rue Vernier  
75017 PARIS

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, **nous avons effectué l'audit** des comptes annuels de l'**OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement OFI FLEXIBLE GLOBAL MULTI ASSET **relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints** au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi** que de la situation financière et du patrimoine de l'**OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/12/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous **n'avons pas fourni** de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## OFI FLEXIBLE GLOBAL MULTI ASSET

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations **significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

**Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.**

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

**Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel** applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels** des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## OFI FLEXIBLE GLOBAL MULTI ASSET

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement **d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Il incombe à la société de gestion de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## OFI FLEXIBLE GLOBAL MULTI ASSET

- il prend **connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne** ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la **convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs** de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie **la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels** reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM